

Y'en a marre!

« Où
trouve-t-il
toute
cette énergie? »

Roseline Bachelot

SNAP!

Le Syndicat national des Artistes Plasticien·nes de la Confédération Générale du Travail vous informe de vos droits et vous appelle à participer aux luttes pour la défense de nos métiers.

Journal du Syndicat National des Artistes Plasticien·nes CGT

mai 2026



7^e congrès du SNAP CGT, travailleur·euses de l'art,

FAIRE CONVERGER LES LUTTES, CONQUÉRIR DES DROITS

Faire un congrès, c'est une sacrée affaire. Nous étions plus de 60 syndiquées réunies pendant 3 jours dans une belle salle — tristement sans fenêtre au sous-sol — de l'incroyable bâtiment de la CGT à Montreuil. Tous les trois ans, c'est le moment où le syndicat réfléchit à ses orientations pour les années à venir, ses priorités et ses grands chantiers. Le résultat de nos débats donne notre document d'orientation. Ce 7^e congrès qui a eu lieu du 6 au 8 novembre 2025 est un peu particulier: le nombre de syndiquées a été multiplié par 5 depuis le précédent congrès de 2022, prouvant la forte croissance du syndicat et le besoin des artistes de lutter collectivement!

Il nous faut adapter notre organisation aux enjeux, tout en respectant les usages démocratiques à la CGT. Chaque région a ses mandatées, de nombreuses propositions de modifications, dites « amendements », ont été apportées au document d'orientation, dans sa version brouillon, lui-même rédigé par les différents groupes de travail de notre syndicat. Le planning est chargé, on débat sur le fond des enjeux et valeurs du SNAP. Des tables rondes viennent nourrir nos échanges. On y parle d'international, d'IA générative, de politiques culturelles et bien-sûr de continuité des revenus.

On essaye ici de partager avec vous les axes principaux de notre document d'orientation, mais le mieux est encore de l'arpenter avec vos camarades! (Idéal pour un moment d'accueil des nouvelles·es syndiquées).

Parmi les axes majeurs:

» L'obtention de la continuité des revenus, et de manière générale une amélioration de nos droits (mise en place d'élections professionnelles à la Sécurité sociale des artistes-autéurices, reconnaissance des accidents du travail en atelier d'artiste...).

» Accroître la présence du syndicat partout en France pour agir comme un soutien constant des artistes-autéurices.

» La lutte contre l'extrême droite, plus importante que jamais à l'orée des élections présidentielles, mais aussi contre toutes les formes de discriminations, qu'elles soient racistes, sexistes, LGBTphobes, validistes... et pour l'égalité professionnelle. Le tout en se formant et en travaillant avec les personnes concernées.

» La lutte en faveur de l'écologie et l'encadrement de l'intelligence artificielle générative, en limitant son usage, en premier lieu dans nos syndicats.

Le document d'orientation, qui sera notre feuille de route pour les trois années à venir, sera disponible d'ici peu sur notre site internet. Nous nous y référerons constamment, il est notre ligne, un horizon joyeux à atteindre en attendant le prochain.

Clélia, Jimmy, Robyn et Rose, vos nouvelles co-secrétaires

RSA vs ASS

Le syndicat avec nos alliés du STAA, renforce la communication sur une alternative au RSA: l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) «spécifique Artiste-Auteur» (AA). En attendant la continuité de revenus, cette allocation permet d'éviter la réforme dite «Plein Emploi» et son accompagnement infantilisant pour les bénéficiaires du RSA. Elle permet de cumuler ses revenus d'auteur-ice avec l'allocation, contrairement au RSA qui les déduit, et ce tant qu'un certain seuil n'est pas dépassé. Elle permet également de valider des trimestres pour la retraite. Les artistes-auteur-ices peuvent y prétendre, dès leur affiliation à l'Urssaf Limousin, qu'ils ou elles aient exercé une activité salariée ou non. **Le SNAP CGT propose des webinaires d'informations et met à disposition une fiche pratique complète sur son site pour faire sa demande d'ASS: conditions, justificatifs, textes de loi et réponses aux questions les plus courantes.**

snapcgt.org/ressources/fiches-pratiques/rsa-ass

Mary-Loup, illustratrice

APPEL À RÉUNION EN NON MIXITÉ CHOISIE

Cher·e·s·x camarades, durant trop longtemps, notre syndicat, qui pourtant défend des valeurs résolument révolutionnaires, anticapitalistes et anti-impérialistes, a été lacunaire sur un travail de fond et de terrain contre le racisme, la queerphobie et le validisme, omniprésents dans le champ des arts visuels. L'exotisation, le tokenisme, l'appropriation culturelle, les violences et discriminations à l'embauche, les pratiques coloniales, les conditions de travail professionnelles et militantes inadéquates... Il n'est plus question de passer outre: ces combats sont ceux de tous·tes et doivent intégrer la boussole des luttes. Nous souhaitons donc organiser des réunions en non-mixité choisie qui guideront ensuite les lignes directrices de nos luttes.

Nous adressons donc cet appel à tous·tes:

★ **Vous êtes identi·é·e·s·x par la société comme non blanc·he·s·x et/ou faites l'objet de différenciation, de discriminations et/ou de violences liées à vos supposées origines.**

★ **Vous êtes hors de la norme cis-hétéronormée et vivez des différences de traitement / des violences / de la fétichisation liée à votre genre ou votre orientation romantique / sexuelle.**

★ **Vous êtes porteur·euse·s·x d'un handicap, une maladie, un trouble et vous heurtez à des structures culturelles inadéquates vous empêchant d'y travailler et/ou vous faites l'objet de discriminations.**

Si vous vous reconnaissez en ces points, et que vous êtes partant·e·s·x, le syndicat vous invite à ses réunions en non-mixité afin de partager les problématiques rencontrées lors de vos expériences en milieu professionnel / militant / scolaire.

Cet appel ne se veut pas comme une énième charge à porter, surtout si l'engagement au sein du syndicat vous impressionne un peu. Cet appel se veut d'abord une occasion de se rencontrer, de se compter.

Pour nous rejoindre contactez nous par mail à egalitepro@snapcgt.org et/ou rejoignez le salon du groupe de travail **Discriminations et égalité** sur le **Discord** du SNAP-CGT.

le groupe de travail **Discriminations et égalité**

Sécurité sociale des artistes-auteur·ices: UNE AVANCÉE ARRACHÉE PAR LA LUTTE

mais déjà en danger

En novembre dernier, la mobilisation des artistes-auteur·ices et des organisations syndicales, dont le SNAP-CGT, a payé. Face au projet du gouvernement inscrit dans l'article 5 du PLFSS, nous avons obtenu une première victoire: l'instauration d'élections professionnelles. Une avancée démocratique attendue depuis leur suppression en 2017. Car au départ, le texte visait surtout à transférer l'ensemble des missions de pilotage de notre sécurité sociale à l'Urssaf du Limousin, sans garantir une gouvernance légitime. Le gouvernement entendait maintenir l'agrément de la Sécurité sociale des artistes-auteurs (SSAA), malgré les constats accablants du dernier rapport de la Cour des comptes. Rappelons que la SSAA n'est que le nouveau nom de l'AGESSA, association qui a privé pendant plus de 40 ans les droits à la retraite à des milliers d'artistes-auteur·ices.

Dans sa version initiale, l'article 5 excluait toute question d'élections professionnelles c'était un conseil d'administration nommé par le gouvernement, avec l'entrée des organismes de gestion collective

— la SACEM en tête — dans la gouvernance de notre protection sociale. Un projet inacceptable.

La mobilisation a permis de faire reculer ces dispositions. Avec le soutien combiné des députées Soumya Bourouaha et Camille Gaillard Minier, nous avons obtenu des élections professionnelles, l'exclusion des OGC du conseil d'administration et l'agrément d'une nouvelle association: le Conseil national de la protection sociale des artistes-auteurs. Cette nouvelle association devra réunir des représentants élus des artistes-auteur·ices, des diffuseurs et de l'État.

Les artistes-auteur·ices pourront enfin désigner directement leurs représentants. Ces élections professionnelles seront une étape indispensable pour garantir la représentativité des organisations syndicales dans notre secteur et du dialogue social. **Malgré le vote rien n'est encore gagné.**

Le transfert des missions vers l'Urssaf avance, mais dans le flou le plus total. Par la voix de son président Pierre Garçon (SNAP-CGT / CGT Spectacle)



En 2025, après les révélations de L'Humanité sur des cas avérés de violences sexuelles et de management toxique de la part de la société organisatrice du festival d'Angoulême, 9eART +, une mobilisation des auteur·ices de la BD conduit à l'annulation de l'édition 2026. Margaux, membre du SNAP CGT a participé à ce mouvement.

- Salut Margaux, c'est quoi la collective Girlxcott? C'est un collectif né avec la tribune des 250 auteur·ices qui parlait des problèmes du festival d'Angoulême. Après le renouvellement de 9eART +

en novembre, s'est monté le collectif «Girlxcott», principalement grâce aux meufs et personnes non-binaires. C'est ce collectif qui a organisé les Fêtes Interconnectées de la Bande Dessinée dans plein de villes: Montpellier, Paris, Angoulême, Bruxelles, Barcelone, etc.

- Comment s'est organisé le mouvement? En même temps que le Girlxcott, il y a eu «Bande Organisée» (l'inter-orga BD) qui s'est montée avec le STAA,



C'est quoi la recette magique de cette mobilisation? Il y avait

le SNAP CGT, la Ligue auteurs pro, le collectif BD Égalité, Les États Généraux de la BD, etc. qui se sont réunis pour parler avec la mairie pour trouver un remplaçant à 9eART +.

- Et les Fêtes Interconnectées? On s'est toutes organisées par ville. Il y a eu des expos, des dédicaces, des tables rondes à la radio, etc. Donc ça dépend de la taille de la ville et du nombre de personnes qui étaient impliquées. Tout a été fait bénévolement, les librairies ont toutes été ravies de participer et ça a été fait en moins d'un mois et demi.

une cause commune: de pouvoir faire mieux sans être dans ce système déjà établi de festival. Et j'ai l'impression que ça peut marcher de fonctionner au local. C'était pratique aussi de chacune avoir une tâche spécifique. Donc on a pu vraiment compter sur les points forts de chacune pour faire avancer le projet rapidement.

- C'est quoi les suites? L'inter-orga continue pour essayer de trouver un remplaçant à 9eART +. Le Girlxcott continue, on espère refaire ça l'année prochaine. Ici à Montpellier on va participer à la Comédie du livre sous le nom de Girlxcott: proposer des tables rondes et des rencontres et voilà.

Pour en savoir plus: girlxcott.org bande-organisee.org

Margaux, bédéiste
Corentin, plasticien

La continuité de revenus continue!

Depuis 2020, à l'appel de la commission culture du PCF, un groupe d'auteur·ices et de syndicats élabore une proposition de loi pour ouvrir le droit au chômage aux auteur·ices. Dans les réunions publiques, ce projet rencontre un large soutien. Un texte est déposé par le député communiste Pierre Dharréville à l'Assemblée nationale en février 2022. Repris par la députée Soumya Bourouaha après la dissolution de juin 2024, il est déposé à nouveau en octobre 2024. Cette relance et la mobilisation des auteur·ices conduisent à une mission flash¹ de mai à octobre 2025. Dans le même temps, la sénatrice écologiste Monique de Marco dépose un texte équivalent au Sénat en novembre 2025.

MISSION FLASH: UN CONSTAT UNANIME, LA PRÉCARITÉ EST STRUCTURELLE.

Le rapport de la mission flash piloté par Soumya Bourouaha (PCF) et Camille Gaillard Minier (Renaissance) aboutit au constat commun que notre secteur est traversé par une précarité systémique, des inégalités massives et l'exclusion du partage de la valeur. Sa conclusion: que les problématiques liées à la rémunération du travail artistique, l'insuffisance des rémunérations en droits d'auteurs et la précarité systémique des artistes auteur·ices doivent être corrigées.

Mais les solutions proposées s'opposent: Soumya Bourouaha défend l'intégration des artistes auteur·ices dans la caisse commune de l'assurance-chômage. Camille Gaillard Minier propose un dispositif autonome et autofinancé, soutenu par certaines organisations d'auteurs et des OGC² comme la SACD ou la SACEM.

Rien ne justifie de tenir les auteur·ices à l'écart du droit commun. Faire financer leur protection sociale uniquement dans leur périmètre ferait peser un risque lourd et injustifié sur des secteurs déjà fragiles. Un tel système ne protégerait ni les temps de création ni les aléas de revenus, tout en imposant des contributions insoutenables. C'est un leurre dangereux. Ce texte alternatif a cristallisé les positions et marqué l'entrée des OGC dans le jeu des influences parlementaires.

DÉCEMBRE 2025: LA BATAILLE DU SÉNAT

Grâce à l'engagement de Monique de Marco et de ses équipes, le texte arrive à l'examen dans la niche écologiste. En novembre et décembre 2025, la mobilisation est exemplaire: interpellations massives, actions partout en France, tribune rassemblant plus de 10 000 signatures en quelques jours. La force collective des artistes auteur·ices est là.

Pourtant, par un tour de passe-passe anti-démocratique, deux sénateur·ices LR votent pour leur groupe via l'outil du scrutin public, amenant un rejet du texte en le vidant de sa substance. Les débats révèlent un fossé: beaucoup de discours creux et peu de compréhension des enjeux de la création chez le centre et la droite — on retiendra la tirade de Rachida Dati sur les fameux «artistes-fonctionnaires».

LA LUTTE CONTINUE!

Ce rejet au Sénat ne marque pas l'arrêt de la mobilisation. Le texte est toujours inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, et le groupe de travail poursuit son effort pour l'améliorer et combler les manques.

Le soutien à ce projet est plus que jamais nécessaire et la mobilisation des auteur·ices doit se renforcer, car il est maintenant évident que seul un mouvement collectif, coordonné et déterminé pourra faire pencher la balance et ouvrir les droits des auteur·ices à l'assurance-chômage.

Bruno @ Jimmy, graphistes

¹Mission d'information parlementaire. ²Organismes de Gestion Collective.

L'aveu idéologique et financier

quand l'art donne l'heure aux fascistes

Nous sommes pris·es dans une course aux décisions politiques destructrices, aux précaires persécutés et aux brutalités policières impunies. Nos budgets nous sont retirés pour les dépenses de guerre, guerres auxquelles notre chef d'État aspire et prépare depuis le début de ses mandats. Notre gouvernement est réactionnaire, mais nous ne nous apprenons rien.

LE FASCISME N'EST PAS À NOTRE PORTE : IL EST DÉJÀ LÀ. LA CULTURE N'EN EST PAS ÉPARGNÉE.

On passera sur le fait que, quand l'État ne nous demande pas d'orner des casernes angevines dédiées à la répression de l'immigration dite « irrégulière et clandestine », nos libertés de création sont attaquées, visant les précaires et ceux qui dérangent — Harcèlement des écoles d'art, plainte de Macron contre le peintre Blow pour son tableau à la tête coupée — même si c'est clair qu'il y a abus de pouvoir pour des questions d'ego ou de prétendues atteintes à leurs privilèges d'impunités — Ici on va parler d'un milieu de la culture et des arts complice, acteur et outil de la fascisation de nos sociétés.

Dati et Hidalgo envoient en mars 2025 des CRS tabasser des adolescentes et jeunes adultes isolées à la *Gaîté Lyrique*. En dépit d'un état violent et raciste qui ne leur réserve que lynchage et mépris, ces enfants, à qui on a refusé les droits des plus basiques, ont osé trouver refuge dans les lieux de la culture publique. Des lieux peu solidaires, on l'a vu aux Plateaux Sauvages, où sa directrice s'est rangée avec la police pour évacuer l'occupation. À croire que nos institutions publiques n'appartiennent pas au peuple, finalement.



Ces institutions, capitalistes, ne se cachent qu'à moitié: *BNP Paribas*, premier financeur européen du génocide Palestinien, et aussi partenaire officiel de *Art Paris 2026* (au thème, non pas sans ironie, de la réparation); *Le Palais de Tokyo*, soit disant vitrine des luttes sociales, héberge la *Fashion Week*, financée entre autres par *L'Oréal*, *Meta* ou *Google*. Encore une énième preuve que nous ne sommes que tokens à qui l'on promet visibilité dans des institutions qui font un business de nos engagements et identités.

Nos élites avouent aussi sans complexe: rappelez-vous de la sioniste *Sandra Hegedus*, ex-présidente des *Amis du Palais de Tokyo*, de *Joann Sfar* et cette sphère culturelle signant la tribune du groupe *Nous Vivrons* de mars 2024. On a vu les signatures de galeristes et d'artistes sur la dernière tribune en faveur de la loi *Yadan - Nathalie Obadia*, ou *Georges-Philippe Valois*, président d'honneur du comité professionnel des galeries d'art (CPGA) émergent de cette liste, qui visiblement, ignore la honte.

CPGA, avec la *Maison des Artistes* et le *Syndicat National des Maisons de Vente Volontaires*, n'ont vu aucun problème à donner un espace de parole à la candidate d'extrême droite *Sarah Knafo* lors des dernières municipales. Même lorsqu'ils ne s'en vendent pas - mais nous ne sommes pas dupes - nos bourgeois œuvrent à la normalisation d'idéologies fascistes, pérennisant leurs privilèges, comme *Bolloré* et *Arnault* dans les médias et l'édition.

Disons le: le milieu de l'art est de droite depuis longtemps. Il ne fera pas barrage lorsque le fascisme atteindra son apogée. Nos bourgeois, qui détiennent le marché, ont trop à gagner là où le peuple perd tout.

Camarades, nous n'avons plus le temps. Rejoignez les luttes antiracistes, antifascistes et anti-impérialistes, les associations militantes et syndiquez-vous. Vos quelques privilèges ne vous protégeront pas. Le combat n'est pas individuel mais collectif, et tout engagement, même minime, compte. Faisons bloc, contre l'impérialisme, la course à la guerre du pouvoir et l'idéologie mortifère qui menacent l'horizon de nos avenir.

Mae, plasticienne



Petit guide pratique DE LA GRÈVE À L'USAGE DES TRAVAILLEUSEUSES DE L'ART

Nos métiers nous épuisent, nous angoissent, et ce, peu importe notre niveau d'expérience. On commence pourtant à comprendre qui nous impose ces rythmes et ces conditions de travail infernales. En nous identifiant travailleuseuse de l'art, on a d'abord pris conscience de notre classe. Car oui, la grève, c'est une culture et ça se construit! Il a fallu ensuite apprendre à se rassembler: **ART EN GRÈVE 2019** pourrait être vu comme un point de départ à cette étape.

Mais concrètement, ça veut dire quoi faire grève quand on est artiste? Manifester? Cesser de travailler? Rendre visible son travail? Ou se réappropriier son travail et ses moyens de production? Un mot d'ordre généralisable: c'est nous qui produisons, c'est nous qui décidons!

Actuellement, les artistes-autéurices, exclues des droits salariaux, le sont aussi quant au cadre légal qui protège et garantit le droit de grève. Sur le plan législatif, voilà un terrain à conquérir, car il empêche l'employeuse de remplacer et de licencier les grévistes. Nos diffuseuseuses se disent tout autant victimes que les travailleuseuses mais iels ne nous sortiront pourtant pas de notre condition précaire, il faut donc prendre les choses en main! Lors d'une leçon de syndicalisme, une camarade nous a illustré la situation au moyen d'un exemple: « Dans la lutte des classes, il y a deux côtés et au milieu une barricade; quand on est à cheval sur la barricade, ça fait mal à l'entrejambe. Voilà comment j'analyse maintenant les actions de mes pairs: de quel côté se trouvent-ils? Du côté des travailleuseuses ou de l'autre? »

Seulement, pour embarquer un maximum de personnes avec nous, il faudra être sur le terrain bien en amont du jour J, c'est-à-dire:

- Être connue et reconnue de ses pairs, et écouter et entendre toutes leurs plaintes.
- Lister des revendications maximisées et élargies pour toucher un maximum de personnes,

tout en demandant jusqu'où les travailleuseuses sont prêtes à aller pour les atteindre.

• Des va-et-vient très réguliers sont nécessaires entre ces deux étapes afin d'être toujours alignées avec le corps gréviste et constamment réaligner les actions aux revendications; on évite ainsi de se discréditer vis-à-vis du patronat.

Deux écueils peuvent mettre en péril une grève (cf *C'est possible!*, sur la grève Lip par l'ouvrière Monique Piton): la désunion interne et la répression policière. Quelques conseils pour éloigner le mauvais sort: voter en AG des revendications, définir des objectifs clairs et envisager les actions à mener pour les remplir. Passer régulièrement par le vote pour s'assurer de mener des mobilisations qui rassemblent une majorité des personnes concernées et engagées. Un autre outil formidable pour faire tenir une grève c'est « la caisse de grève », aussi appelée caisse de résistance par le *syndicat ELA* au Pays Basque (cf *Borrokari!* Comment gagner une grève féministe, éditions Syndicalistes). Il est temps de préparer la nôtre!

Pour ce qui est de répression policière, on est moins armés.

Cependant, l'opinion publique peut nous en prémunir: les institutions, leurs directions ou le gouvernement détestent la mauvaise pub. La pression monte vite quand la cause paraît juste et qu'elle est soutenue de l'extérieur. Ainsi, il faut savoir penser cet aspect dans nos actions afin d'élargir le champ de nos soutiens et attirer l'attention de la presse.

Pour trouver des réponses pratiques aux questions sur la grève, le mieux est encore de s'inspirer de ce qui marche! Dernièrement, on a pu tester de se réunir, lors de rassemblements partout en France, ou en occupant nos lieux de travail pour les faire cesser: *FRAC* occupés en 2022, *Palais de Tokyo* en 2025, ou plus récemment encore, l'admirable *Girlxcott du Festival d'Angoulême*, qui a su imposer ses propres conditions. **Bravo les camarades!** Qu'est-ce qu'il nous reste à faire? Continuer sur cette lancée! Faire grandir nos mobilisations au-delà de nos secteurs, car les arts et la culture de la grève appartiennent à tout le monde! Le capitalisme nous épuise toutes, alors arrêtons le burn-out généralisé & faisons grève! **Cultivons notre culture de la grève, rejoignons les mobilisations et les groupes de travail du SNAP CGT.**

Rose, plasticienne @ Robyn, plasticienne et influenceuse

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

La réforme de la facturation électronique va transformer les obligations administratives de toutes les entreprises, y compris celles des travailleur·euses de l'art hors salariat. Elle vise à mieux tracer les transactions pour récupérer 10 à 20 milliards d'euros de TVA. Comme souvent, elle a été pensée sans réelle attention pour les petites structures et les travailleur·euses précaires. On ne pourra pas y échapper. Autant comprendre ce qui nous attend pour éviter les pièges et limiter la casse.

UNE FACTURE ÉLECTRONIQUE, CE N'EST PAS UN PDF Une facture électronique c'est un fichier informatique normalisé (Factur-X, UBL ou CII) lisible automatiquement par les systèmes informatiques de l'administration fiscale. Toutes les entreprises disposant d'un numéro SIREN sont concernées. Attention: même en franchise de TVA (article 293B), on reste assujetté·e à la TVA et donc concerné·e.

DES PLATEFORMES AGRÉES PRIVÉES OBLIGATOIRES Les factures ne circuleront plus directement entre fournisseur et client. Elles devront passer par une plateforme de dématérialisation agréée par l'État (PA). Le circuit devient donc: entreprise → plateforme agréée → portail public → administration fiscale. Plutôt que de créer un service public gratuit, l'État a ouvert ce marché à la concurrence. 128 plateformes privées sont aujourd'hui candidates à l'agrément. Une obligation nouvelle... et un abonnement de plus à payer. Méfiance au sujet des « offres gratuites »: elles sont souvent limitées et risquent à terme de vous coûter très cher.

E-INVOICING, E-REPORTING: LE NOUVEAU JARGON L'e-invoicing correspond à l'émission et à la réception de factures électroniques entre entreprises situées en France. L'e-reporting concerne toutes les opérations qui ne passent pas par la facturation électronique: ventes à des particuliers, à des associations, etc. Dans ces cas-là, il faudra transmettre périodiquement à l'administration les données des transactions via la plateforme.

C'EST POUR BIENTÔT! Septembre 2026: obligation d'être capable de recevoir des factures électroniques, donc d'être inscrit sur une plateforme agréée. En cas de non-conformité: mise en demeure, puis 500 € d'amende, puis 1 000 € tous les trois mois. Septembre 2027: toutes les factures devront être émises via ces plateformes. Les factures PDF ou papier ne seront plus acceptées comme justificatifs de frais professionnels. Les sanctions prévues sont dissuasives: 50 € par facture non conforme et 500 € par transmission manquante pour l'e-reporting.

... ET LA LUTTE DANS TOUT ÇA? Cette réforme impose de nouvelles obligations techniques sans fournir les moyens de les appliquer correctement. Nous demandons: — une plateforme publique gratuite; — des formations adaptées et accessibles; — aucune sanction jusqu'au 1^{er} septembre 2028 pour les TPE. Car cette réforme risque surtout de coûter du temps, de l'énergie et de l'argent à celles et ceux qui en ont déjà le moins. Raison de plus pour que travailleur·euses de l'art, indépendant·es et petites structures fassent front commun.

Mathile Ehret-Zoghi, Guillaume, graphiste et Thomas, plasticien



ATAQUES CONTRE LA LIBERTÉ DE CRÉATION DANS LES ÉCOLES D'ART.

En janvier, une performance artistique à la Hear de Mulhouse qui dénonçait les violences policières systémiques a fait l'objet d'une campagne d'intimidation sans précédent menée par la droite et l'extrême droite, abondamment relayée par les médias fascistes. Cette campagne de censure avait pour but de museler toute expression et pensée critique au sein des lieux d'enseignement artistique et a provoqué en retour de flamme, un élan de révolte et de solidarité dans de nombreuses écoles supérieures d'art et de design. La réponse réactionnaire de l'État décentralisé été d'une violence disproportionnée: dépôt de plaintes, convocations au commissariat d'étudiants-es et enseignant-es. Toutes ces plaintes ont été classées sans suite mais la menace qui plane sur nos libertés de création est bien réelle. Soyons vigilants, ne lâchons rien!

Isabelle, graphiste

VIVE LA SAIF

Le 23 juin, jour de l'assemblée générale, se clôtureront les 9^e élections des instances de la SAIF – la société d'auteur des arts visuels et de l'image fixe. C'est l'occasion pour nous de rappeler que cette société d'auteur est la seule à pratiquer l'égalité de ses membres. Quels que soit notre secteur d'activité, notre notoriété, notre ancienneté, le montant de nos perceptions, nous avons toutes et tous le même pouvoir pour candidater, voter et participer à la vie de cet organisme collectif. C'est une mise en pratique de la démocratie qui est accompagnée par un souci de solidarité. Faire que le droit d'auteur bénéficie au plus grand nombre, de façon proportionnelle à notre diffusion mais sans oublier personne. C'est pour cette raison que la SAIF est aussi la seule à rémunérer la totalité de ses 9000 membres chaque année.

REJOIGNEZ-NOUS! SNAPCGT.ORG INFOS@SNAPCGT.ORG

Adhésion annuelle: 1 % de vos bénéfices, c'est la règle à la CGT (par exemple pour 4000 € annuel de bénéfice, votre adhésion annuelle est de 40 €), 32 € pour le montant solidaire au bon fonctionnement du syndicat et 12 € pour les allocataires des minimas sociaux, les étudiant-es et personnes sans aucun revenu. **Pour rester informé-e, suivez-nous sur facebook, instagram, discord** et abonnez-vous à la newsletter du SNAP cgt (formulaire en ligne sur le site). **Syndiquons-nous en ligne et en un clic: SNAPCGT.ORG/ADHESION**



Le journal du SNAP cgt est un travail militant collectif. Tous-tes les militant-es y participent d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, de sa rédaction à la relecture, de sa mise en page à sa diffusion.

Adelpe, Affigere, Block, Bonbance, Dit-dot, Egyptienne Large, Garage, Ivry stempel, Publifluor, Unormative Fraktur et Verdana.

LE SNAP CGT S'OPPOSE À L'UTILISATION ET À LA PROMOTION DE L'IA GÉNÉRATIVE DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS (ET AU-DELÀ)

Les entreprises d'Intelligence Artificielle générative (IAgen) s'attaquent avec une brutalité inouïe aux secteurs de la création, et en particulier aux arts visuels. Si l'utilisation d'un logiciel d'IAgen peut au premier abord sembler inoffensif, les conséquences sont graves et réelles.

Dans le domaine des arts visuels en particulier, le SNAP CGT dénonce:

- Le pillage généralisé des œuvres au mépris du droit d'auteur pour constituer des bases de données sur lesquelles sont entraînés les LLM*.

- Le plagiat direct de certaines artistes (le « *style Ghibli* » en est l'exemple le plus célèbre).

- La dégradation des conditions matérielles des artistes-autourçices liée à la diminution des commandes, aggravant ainsi une précarité déjà profondément ancrée.

- La perte de sens au travail et l'augmentation des risques pour la santé mentale des artistes, dont les métiers et les compétences sont dévalorisées jusqu'à les réduire à un rôle d'auxiliaires de la machine (retouches, améliorations, « *humanisation* » des images générées).

- L'aggravation d'un rapport de force défavorable avec les commanditaires et diffuseurçuses, contraignant les artistes à accepter des conditions de travail toujours plus au rabais.

- L'inaccessibilité à l'emploi des profils « *junior* ».

- Le renforcement, dans les images ainsi produites des clichés néfastes présents dans les bases de données (biais racistes, sexistes, etc.) et la standardisation des esprits et des productions à travers la reproduction des biais culturels anglo-saxons.

- La porosité des grands acteurs de l'IAgen avec l'extrême-droite, et les risques que fait peser sur la démocratie la manipulation des images à but de désinformation.

- La dégradation civilisationnelle que représenterait la perte de compétences artistiques, l'appauvrissement des idées, l'invasion du « *slop* » (surproduction de visuels inutiles et de mauvaise qualité qui inondent et surchargent nos espaces physiques et virtuels)

Par ailleurs, l'IAgen est indissociable de coûts de production cachés effroyables, qu'ils soient environnementaux (eau, électricité, émissions de CO2) ou humains (exploitation néo-coloniale du Sud global pour l'extraction minière ou l'annotation des données). **Le SNAP CGT refuse de considérer l'usage de l'IAgen comme souhaitable ou inévitable, et de considérer l'art comme du simple « contenu ». Il affirme la prééminence de l'artiste humaine, et appelle à lui donner les moyens de continuer à accomplir sa tâche cruciale.**

Pour cela, le SNAP CGT revendique:

- Une défense ferme du droit d'auteur face à la prédation des fournisseurs d'IAgen, en exigeant l'opt-in comme seule voie légale de constitution des bases de données, la transparence sur les données utilisées, la réparation du préjudice subi pour toutes (pas uniquement les plus fortunées), et une rémunération sur les usages à venir.

- La normalisation d'une clause de refus de l'IAgen dans les contrats, avec un engagement réciproque des artistes à ne pas utiliser d'IAgen pour leur œuvre, et des diffuseurçuses à ne pas permettre l'utilisation d'IAgen sur l'œuvre (qu'il s'agisse d'une utilisation directe, ou de l'entraînement des LLM).

- L'obligation de transparence sur les productions générées par IA, avec un marquage générique, visible et identiquement situé, commun à toutes les IA.

- La mise en valeur du travail humain par l'application obligatoire du crédit de l'artiste, et la valorisation d'un label « *fait à la main* ».

- La non-utilisation d'IAgen comme critère obligatoire pour prétendre à une subvention publique ou à un prix.

- Un enseignement artistique complet qui ne se résume pas à « *prompter* ».

- L'interpellation systématique des pouvoirs publics lors de l'utilisation de visuels en IAgen par des collectivités.

- La continuité de revenus pour les artistes-autourçices, d'autant plus nécessaire dans ce contexte de fragilisation de nos métiers par l'IAgen.

- Une réappropriation collective des outils numériques et de l'IA: promotion de l'expropriation du capital dans le secteur numérique, renforcement du nouveau statut du travailleur salarié, mise en sécurité sociale des technologies et réseaux numériques.

Le SNAP CGT invite par ailleurs l'ensemble des syndicats à réfléchir à leurs usages peut-être déjà présents de cette technologie socialement destructrice par essence qu'est l'IA, afin de se positionner de façon claire et cohérente sur ce sujet. En effet, l'IA ne constitue pas la révolution vantée par les puissants de la tech, mais incarne simplement une étape supplémentaire du capitalisme contre l'autonomie des travailleuses à l'échelle mondiale, contre la démocratie, contre la protection de l'environnement, ainsi que contre les facultés intellectuelles et créatives qui forment l'essence même de notre humanité. Pour lui résister les moyens d'action sont à inventer. Une seule certitude transparait dans ce trouble généralisé: ce seront des actions collectives.

*LLM signifie Large Language Model en anglais, soit « *grand modèle de langage* » en français.

Héloïse, illustratrice

Quelle politique du conflit dans nos espaces militants?

La question du conflit a pris une place importante dans ma vie ces dernières années, car j'ai été confronté à de nombreuses situations, que ce soit en tant que médiateur ou partie prenante. J'ai été pendant plusieurs années en conflit avec mes parents. Au bord de la rupture, nous sommes allés chez un psy, faisant office de médiatrice. J'en ai retenu ces points qui, à mon sens, se retrouvent dans nombres de conflits:

- **Nos incompréhensions proviennent principalement de nos postures sociales très différentes, accentuées par les quatre décennies qui nous séparent.** Il a fallu que nous comprenions mutuellement le décalage générationnel entre nous, et donc, que notre vision et nos réactions étaient situées;

- **Un schéma binaire victime / bourreau s'était créé** > pour en sortir il fallait qu'une personne intervienne;

- **Se sentir coupable, et nourrir ce sentiment, limite le dialogue et la réflexion;**

- **Le conflit fait revivre des schémas traumatiques non traités chez chacune,** qui empirent le dialogue: cela amène l'autre à projeter des intentions fantasmées sur son interlocuteurçice;

- **Chaque partie doit faire un travail individuel sur elle-même pour se confronter à ses émotions, ses failles, prendre conscience de l'impact que cela a sur ses réactions face aux autres. In fine, sortir d'une forme de déni, accepter sa vulnérabilité;**

- **Le conflit est l'occasion pour le groupe de se transformer.**

Développer une politique du conflit passe par le développement d'une culture des émotions. Les émotions ressenties sont toujours un bon indicateur. Il faut avoir des clés pour les analyser. Elles peuvent être le symptôme d'un besoin qui n'a pas été respecté. Les étapes:

- 1 - la personne est connectée à ses émotions, elle nomme son besoin.

- 2 - le groupe cherche à répondre au besoin avec des solutions concrètes

Cela implique de:

- Comprendre les réelles intentions des personnes avant de leur prêter des intentions > fluidifie le dialogue, se concentre sur ce qui nous importe collectivement: comment nous organiser ensemble et aller dans les bonnes directions au sein de nos luttes.

- Parler de nos incompréhensions et de nos idées banales pour les analyser, loin du jugement, en les rendant fécondes.

Issues de milieux et de générations diverses, nous pouvons employer des mots qui heurtent ou provoquent des désaccords inévitables. Il nous faut donc apprendre à débattre, être en conflit, sans agressivité ni accusation (sans policer le langage) en reconnaissant que certaines paroles maladroites peuvent susciter de fortes émotions et affecter à la fois les individus et le groupe.

Que faire lorsque certaines personnes doivent prendre conscience de la portée violente de leurs paroles ou de leurs actes? Nous avons une responsabilité collective pour reconnaître le problème et y répondre ensemble. La charge pédagogique ne peut pas reposer sur une seule personne: l'apprentissage doit être partagé entre toutes.

L'espace syndical, lieu de formation et de circulation du savoir, doit permettre cet échange réciproque, tout en encourageant la remise en question de nos manières de penser et d'agir.

La prise au sérieux du conflit au sein de nos espaces collectifs relève du soin communautaire et doit être abordée comme un sujet de fond. Il s'agit d'éviter que des tensions internes éclatent, que des personnes soient blessées, ou que notre organisation en soit fragilisée.

Le conflit est un moment qui donne plein d'indications. Qui va écouter qui? Qui va soutenir qui et pourquoi? Qui décide quand c'est fini? etc. Cela aide à révéler les rapports de pouvoir à l'œuvre dans le groupe, à mettre en lumière les règles implicites, les tensions sous-jacentes et les problématiques silencieuses. Nous devons alors réfléchir ensemble à la façon de transformer ces mécanismes et de questionner nos dynamiques collectives.

Ce texte est issu d'une prise de parole à la CE de janvier 2026. Nous avons depuis créé un groupe de travail « *conflit et médiation* ». Toute personne intéressée par ces thématiques est bienvenue pour y prendre part en rejoignant le salon #*médiation* sur discord ou par mail!

Livre ressource: *Faire justice* - Elsa Deck Marsault.

Sacha, artiste transdisciplinaire